

Loi «sécurité globale» : une centaine d'arrestations à Paris et des questions

Une quarantaine de personnes ont été placées en garde à vue samedi 12 décembre. Des proches dénoncent ces arrestations.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 1 heure



Vers 19 heures, les forces de l'ordre ont fait évacuer la place de la République. *CHRISTOPHE ARCHAMBAULT / AFP*

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé samedi 12 décembre pour la troisième semaine consécutive en France pour dénoncer la proposition de loi «sécurité globale», à leurs yeux «*liberticide*», et le projet de loi du gouvernement sur le séparatisme. Ces manifestations ont réuni quelque 60.000 personnes dans tout le pays, selon les organisateurs, 26.417 selon le ministère de l'Intérieur.

Il n'y a pas eu cette fois d'incidents majeurs mais dans la capitale, de nombreuses unités de CRS et de gendarmes mobiles ont encadré au plus près les manifestants - 10.000 selon les organisateurs, 5000 pour les autorités. De la place du Châtelet à celle de la République, les forces de l'ordre ont également procédé à près de 150 interpellations et plus d'une quarantaine de personnes ont été placées en garde à vue. Ces interventions - des bonds offensifs selon la formulation - ont suscité des tensions et les forces de l'ordre ont brièvement utilisé des canons à eau pour disperser le cortège à la nuit tombée place de la République.

Certaines de ces arrestations ont suscité des questionnements et ont scandalisé l'entourage des personnes interpellées. Sur Twitter, le compte de journalistes «Reporters en colère» a dénoncé l'arrestation et la garde à vue de quatre journalistes et vidéastes :

Au moins deux d'entre eux ont été libérés dimanche midi.

Bénédicte Monville, conseillère générale IDF à Melun (Seine-et-Marne) a, elle, appelé à un rassemblement ce dimanche devant le commissariat du 20e arrondissement pour protester contre la garde à vue de sa fille. Dans son tweet, elle explique qu'Adèle, 17 ans, était en train de filmer la manifestation lors d'une charge policière, avant d'être embarquée. *«Plusieurs personnes témoignent qu'elle n'a rien dit, opposé aucune résistance mais elle est en GAV pour "outrage"»*, s'insurge Bénédicte Monville.

Une autre mère de famille a témoigné d'une scène similaire :

D'autres messages ont fait état d'interpellations non justifiées et d'individus retenus plusieurs heures sans motif exprimé.

Me Arié Alimi, l'avocat du collectif à l'origine de la manifestation, également membre du bureau national de la Ligue des droits de l'Homme, a évoqué «des procédures illégales» :

Stratégie «anti-casseurs»

Les autorités ont argué avoir utilisé d'une stratégie de fermeté contre les casseurs, pour éviter de revivre les scènes du samedi précédent.

Cette tactique «anti-casseurs», retenue par la Préfecture de police, était claire : empêcher toute formation des «*blocs*», ces petits groupes d'individus habillés de noir et masqués qui, les deux dernières semaines, se sont greffés sur le cortège pour détruire des commerces et en découdre avec les forces de l'ordre. Il s'agissait donc pour les agents de filtrer et fouiller un maximum de manifestants dès le point de départ. «*On va s'intéresser aux jeunes, à ceux vêtus de noir, même si on sait maintenant qu'ils peuvent se changer en cours de manifestation, ainsi qu'aux équipements, casques, lunettes de protection, armes et projectiles*», a expliqué le capitaine Adrien en amont de la mobilisation. En cas de doute, l'identité du manifestant devait être vérifiée, via une tablette numérique, dans le «*fichier central*».

Ce samedi, le but était de ne pas utiliser de gaz lacrymogène. «*Il faut garder une visibilité totale*» pour permettre cette stratégie de «*bonds défensifs*» dans la foule. Selon une source syndicale, 3000 policiers et gendarmes ont été mobilisés pour le défilé parisien, soit environ 50% de plus que la semaine dernière.